



Mairie de Thil

**Extrait
du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du 02 avril 2015

Présent(s) :

Bruno Loustalet
Philippe Maisonnas
Yannick Semay
Philippe Guillard
Jean-Michel Thuot
Valérie Berger
Nicolas Zimerli
Suzanne Borrel-Jeantan
Josiane Brignone
Marie-Paule Dupuy-Roudel
Serge Manié
Christian Julian
Audrey Duprat

Délibération n° 15.02.02 : Approbation du Compte Administratif Assainissement 2014

L'an deux mil quinze, le deux avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de THIL (Ain), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno LOUSTALET, Maire.

Secrétaire de séance : Philippe MAISONNAS

Rapporteur : Philippe Maisonnas

Pouvoir(s) :

Guy Caplat à
Philippe Maisonnas
Laurence Perrou à
Marie-Paule Dupuy-Roudel

Monsieur le 1er Adjoint au Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif du budget annexe "Assainissement" 2014.

Vu l'avis de la commission finances du 24 mars 2015,

Le Conseil,

Entendu les explications de Monsieur le 1er Adjoint au Maire,

Conseillers en exercice : 15

Approuve le Compte Administratif du budget annexe "Assainissement" 2014.

Votants : 15

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture
Le 03.10.15
et publication ou
notification
du 03.10.15
Le Maire,



Le Maire,

Bruno LOUSTALET

REPUBLIQUE FRANCAISE

21010418800037

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Commune de THIL

POSTE COMPTABLE : Perception de MONTLUEL

SERVICE PUBLIC LOCAL
Commune de THIL

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : ASSAINISSEMENT de Thil

ANNEE 2014

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 I - Modalités de vote du Compte Administratif

II - Présentation générale du compte administratif

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du Compte Administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du Compte Administratif - Recettes

III - Vote du compte administratif

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.14 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux		X
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2 - Etalement des provisions		X
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.16 A5.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'ass. - Exploit.	X	
p.17 A5.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'ass. - Invest.	X	
p.18 A5.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'ass. Coll./non coll. - Exploit.	X	
p.19 A5.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'ass. Coll./non coll. - Invest.	X	
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
A8.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées		X
A8.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		X
A8.3 - Opérations liées aux cessions		X
A9.1 - Variation du patrimoine (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
A9.2 - Variation du patrimoine (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
A10 - Etat des travaux en régie		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel titulaire au 31/12/N		X
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
D - Arrêté et signatures		
p.20 D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 309,60	G 237,96	G-A -71,64
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 10 007,56	H 46 051,44	H-B 36 043,88

REPORTS DE L'EXERCICE 2013	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 31 166,73 (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		41 483,89 P= A+B+C+D	46 289,40 Q= G+H+I+J	4 805,51 =Q-P

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 309,60	= G+I+K 237,96	-71,64
	Section d'investissement	= B+D+F 41 174,29	= H+J+L 46 051,44	4 877,15
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 41 483,89	= G+H+I+J+K+L 46 289,40	4 805,51

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E	0,00	K align="right">0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	0,00	L align="right">0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	500,00	309,60	0,00	0,00	190,40
012	Charg. pers. et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		500,00	309,60	0,00	0,00	190,40
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements (2)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		500,00	309,60	0,00	0,00	190,40
023	Virement à la sect ^e d'investis. (4)	799,27				
042	Opérations d'ordre entre section (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		799,27	0,00			799,27
TOTAL		1 299,27	309,60	0,00	0,00	989,67
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2013		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
042	Opérations d'ordre entre section (4)	799,27	237,96			561,31
043	Op. ordre intérieur de section (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		799,27	237,96			561,31
TOTAL		1 299,27	237,96	0,00	0,00	1 061,31
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2013		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	20 500,00	2 519,60	0,00	17 980,40
21	Immobilisations corporelles	1 802,00	0,00	0,00	1 802,00
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 800,00	7 250,00	0,00	2 550,00
Total des dépenses d'équipement		32 102,00	9 769,60	0,00	22 332,40
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		32 102,00	9 769,60	0,00	22 332,40
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	799,27	237,96		561,31
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		799,27	237,96		561,31
TOTAL		32 901,27	10 007,56	0,00	22 893,71
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2013		31 166,73			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	62 469,46	45 252,17	0,00	17 217,29
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		62 469,46	45 252,17	0,00	17 217,29
106	Dotations Fonds divers Réserves (5)	799,27	799,27	0,00	0,00
18	Compte de liaison (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		799,27	799,27	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		63 268,73	46 051,44	0,00	17 217,29
021	Virement de la section de fonct. (2)	799,27			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		799,27	0,00		799,27
TOTAL		64 068,00	46 051,44	0,00	18 016,56
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2013		0,00			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	309,60		309,60
012	Charg. pers. et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'exploitation - Total		309,60	0,00	309,60

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2013

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

309,60

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	237,96	237,96
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	2 519,60	0,00	2 519,60
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 250,00	0,00	7 250,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		9 769,60	237,96	10 007,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2013

31 166,73

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

41 174,29

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	237,96	237,96
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		0,00	237,96	237,96

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2013

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

237,96

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	45 252,17	0,00	45 252,17
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		45 252,17	0,00	45 252,17

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2013

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

799,27

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

46 051,44

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	500,00	309,60	0,00	0,00	190,40
6061	Fourn. non stockables (eau, én..	380,00	219,78	0,00	0,00	160,22
626	Frais postaux et de télécommun..	120,00	89,82	0,00	0,00	30,18
012	Charg. pers. et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		500,00	309,60	0,00	0,00	190,40
66	Charges financières (b)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements (d)(6)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		500,00	309,60	0,00	0,00	190,40
023	Virement à la sect ^e d'investis.	799,27				
042	Opérations d'ordre entre section (8)(9)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		799,27	0,00			799,27
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		799,27	0,00			799,27
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 299,27	309,60	0,00	0,00	989,67

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2013	0,00
--	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
74	Subventions d'exploitation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d)(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	799,27	237,96			561,31
777	Quote-part des subv. d'inv. v..	799,27	237,96			561,31
043	Op. ordre intérieur de section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		799,27	237,96			561,31
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 299,27	237,96	0,00	0,00	1 061,31
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2013		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 698 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	20 500,00	2 519,60	0,00	17 980,40
203	Frais d'études, de R&D et frai.	20 500,00	0,00	0,00	20 500,00
2031	Frais d'études	0,00	2 519,60	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 802,00	0,00	0,00	1 802,00
211	Terrains	1 802,00	0,00	0,00	1 802,00
22	Immo. reçues en affect ou conces (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 800,00	7 250,00	0,00	2 550,00
2313	Constructions	9 800,00	7 250,00	0,00	2 550,00
Total des dépenses d'équipement		32 102,00	9 769,60	0,00	22 332,40
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
020	Dépenses imprévues (invt)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		32 102,00	9 769,60	0,00	22 332,40
040	Opérations d'ordre entre section (5)	799,27	237,96		561,31
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	799,27	237,96		561,31
1391	Subventions d'équipement	799,27	237,96		561,31
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		799,27	237,96		561,31
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		32 901,27	10 007,56	0,00	22 893,71
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2013			31 166,73		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	62 469,46	45 252,17	0,00	17 217,29
131	Subventions d'équipement	2 342,00	8 197,00	0,00	0,00
1314	Communes	17 427,46	0,00	0,00	17 427,46
133	Fonds affectés à l'équipement	42 700,00	0,00	0,00	42 700,00
1333	PAE (Plan d'Aménag. d'Ensemble)	0,00	37 055,17	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou concés	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		62 469,46	45 252,17	0,00	17 217,29
10	Dotations Fonds divers Réserves	799,27	799,27	0,00	0,00
1068	Autres réserves	799,27	799,27	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00		0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		799,27	799,27	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		63 268,73	46 051,44	0,00	17 217,29
021	Virement de la section de fonct.	799,27			
040	Opérations d'ordre entre section (4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		799,27	0,00		799,27
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		799,27	0,00		799,27
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		64 068,00	46 051,44	0,00	18 016,56
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2013					0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)
LIBELLE : ...
POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

Commune de THIL - 01 - ASSAINISSEMENT de Thil

CA 2014

IV - ANNEXES

IV

A1.2

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2013)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		799.27	237.96
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		799.27	237.96
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	799.27	237.96
020	Dépenses imprévues Invest	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2014	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2013)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	237,96	0,00	31 166,73	31 404,69

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2013)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	799.27	III 0.00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0.00	0.00
	Ressources propres internes de l'année (b)(6)	799.27	0.00
021	Virement de la section de fonct.	799.27	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2014	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0.00	0.00	0.00	799,27	799,27

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 31 404,69
Ressources propres disponibles	IV 799,27
Solde	V = IV - II (3) -30 605.42

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)**A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION**

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
			042	Opérations d'ordre entre section	237,96
			777	Quote-part des subv. d'inv. v..	237,96
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	237,96
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	237,96

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)
A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
<i>040</i>	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	<i>237,96</i>			
<i>1391</i>	<i>Subventions d'équipement</i>	<i>237,96</i>			
	Total des dépenses d'ordre	237,96		Total des recettes d'ordre	0,00
	D001 (4)	0,00		R001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	237,96		TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement collectif (1)**A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
			042	Opérations d'ordre entre section	237,96
			777	Quote-part des subv. d'inv. v..	237,96
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	237,96
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	237,96

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement collectif (1)
A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations d'ordre entre section	237,96			
1391	Subventions d'équipement	237,96			
	Total des dépenses d'ordre	237,96		Total des recettes d'ordre	0,00
	D001 (4)	0,00		R001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	237,96		TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

18500 - ASST THIL

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	64 068,00	1 299,27	65 367,27
Titres de recettes émis (b)	74 037,36	237,96	74 275,32
Réductions de titres (c)	27 985,92	0,00	27 985,92
Recettes nettes (d = b - c)	46 051,44	237,96	46 289,40
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	64 068,00	1 299,27	65 367,27
Mandats émis (f)	10 007,56	309,60	10 317,16
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	10 007,56	309,60	10 317,16
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	36 043,88		35 972,24
(h - d) Déficit		71,64	

18500 - ASST THIL

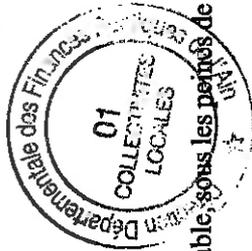
RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2014	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
ASST THIL					
Investissement	-31 166,73	0,00	36 043,88	0,00	4 877,15
Fonctionnement	799,27	799,27	-71,64	0,00	-71,64
Sous-Total	-30 367,46	799,27	35 972,24	0,00	4 805,51
TOTAL III	-30 367,46	799,27	35 972,24	0,00	4 805,51
TOTAL I + II + III	-30 367,46	799,27	35 972,24	0,00	4 805,51

18500 ASST THIL

PAGE DE SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.



Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

A BOURG-EN-BRESSE

, le 25 MARS 2015

Pour l'administrateur général des finances municipales
directeur départemental des finances publiques
de l'Ain et par délégation
la chef de division
Dominique BEAUCHER



Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de ASST THIL pendant l'année 2014 et qu'il n'existe aucune autre à sa connaissance.

A MONTLUEL

, le 30 Mars 2015

MONTLUEL
Mairie de Montluel
2, rue de la Gare
69102 MONTLUEL Cedex
Tel : 04.78.25.93.35

Vu par M. Bruno LOUSTALER - Maire
émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ...

qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ...

A Thil

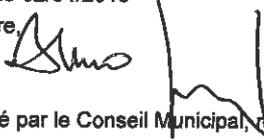
, le 02 avril 2015



IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Présenté par le Maire,
A Thil, le 02/04/2015
Le Maire,

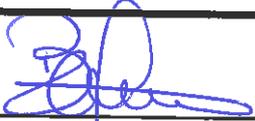
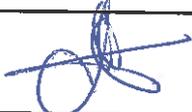
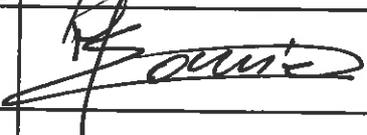


Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Thil, le 02/04/2015

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES : Pour : 14
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 26 mars 2015

Les membres du Conseil Municipal,

BERGER Valérie	
BORREL-JEANTAN Suzanne	
BRIGNONE Josiane	
CAPLAT Guy	
DUPRAT Audrey	
DUPUY-ROUDEL Marie-Paule	
GUILLARD Philippe	
JULIAN Christian	
MAISONNAS Philippe	
MANIE Serge	
PERROU Laurence	
SEMAY Yannick	
THUOT Jean-Michel	

Commune de THIL - 01 - ASSAINISSEMENT de Thil	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ZIMERLI Nicolas	
-----------------	---

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Thil, le 02/04/2015